Fiche de données de sécurité

selon OChim 2015 - RS 813.11



Numéro de version 11 (remplace la version 10)



RUBRIQUE 1: Identification de la substance/de la préparation et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit: MineralporLeichtputz MP 69

UFI: 8P94-70FD-W006-S3UA

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou de la préparation et utilisations

déconseillées

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Emploi de la substance / de la préparation

Dry mix mortar

Mortier prêt à l'emploi

1.3 Renseignements concernant le fabricant qui fourni la fiche de données de sécurité

Producteur/fournisseur:

Baumit GmbH Reckenberg 12

D-87541 BAD HINDELANG Telefon: + 49 8324 921 1025 Telefax: + 49 49 8324 921 1029

eMail (sachkundige Person): sdb@baumit.de

Vertriebspartner: Murexin AG Hardstrasse 20 CH-8303 Bassersdorf Tel. +41 (0)44 877 70 30

e-mail: info@murexin.ch

Service chargé des renseignements: Département sécurité du produit

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Tox Info Suisse

Numéro d'urgence 24h/24: 145 (de l'étranger : +41 44 251 51 51)

Cas non-urgents: +41 44 251 66 66

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou de la préparation

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Skin Irrit. 2 H315 Provoque une irritation cutanée.

Eye Dam. 1 H318 Provoque de graves lésions des yeux.

Indications complémentaires:

Dans l'emballage original, le produit peut être stockée dans un endroit frais et sec et il reste pauvre en chromate pendant une période d'au moins 6 mois (emballage > 10kg) ou 12 mois (emballage ≤ 10kg).

2.2 Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

(suite page 2)

CH/FR

Page: 2/9

Fiche de données de sécurité

selon OChim 2015 - RS 813.11



Date d'impression: 09.09.2025

Numéro de version 11 (remplace la version 10)

Nom du produit: MineralporLeichtputz MP 69

(suite de la page 1)

Révision: 09.09.2025

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement Danger

Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

ciment Portland, produits chimiques dihydroxyde de calcium

Mentions de danger

H315 Provoque une irritation cutanée. H318 Provoque de graves lésions des yeux.

Conseils de prudence

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P280 Porter des gants de protection / un équipement de protection des yeux / un

équipement de protection du visage.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant

plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles

peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Consulter immédiatement un médecin. P315

P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.

P332+P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

2.3 Autres dangers

L'identification des dangers « irritant » ne concerne pas la poudre sèche et n'est valable qu'après l'apport d'humidité/ d'eau (réaction alcaline).

La préparation est pauvre en chromate conformément à la réglementation allemande TRGS 613 étant donné que la teneur en chrome (VI) sensibilisant est réduite à l'aide d'additifs en-dessous de 2 ppm dans la part de ciment du mortier prêt à l'emploi. La condition à l'efficacité de la réduction en chromate est un stockage approprié et le respect de la date limite de conservation.

Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Non applicable. vPvB: Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Préparations

Description: Mélange: composé des substances indiquées ci-après.

Composants dangereux:		
EINECS: 266-043-4	iment Portland, produits chimiques Eye Dam. 1, H318; Skin Irrit. 2, H315; Skin Sens. 1, H317; STOT SE , H335	<15%
	lihydroxyde de calcium Eye Dam. 1, H318; Skin Irrit. 2, H315; STOT SE 3, H335 imites de concentration spécifiques: Skin Irrit. 2; H315: C ≥ 1 % Eye Dam. 1; H318: C ≥ 1 %	<5%

(suite page 3)

Page: 3/9

Fiche de données de sécurité

baumit.com

selon OChim 2015 - RS 813.11

Date d'impression : 09.09.2025 Révision: 09.09.2025

Numéro de version 11 (remplace la version 10)

Nom du produit: MineralporLeichtputz MP 69

(suite de la page 2)

Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des mesures de premiers secours

Après inhalation: En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

Après contact avec la peau: Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

Après ingestion:

Ne pas fair vomir. Rincer la bouche et boire ensuite abondamment, demander d'urgence une assistance.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés Non applicable.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

En cas de consultation d'un médecin, cette fiche de données de sécurité doit être présentée si possible.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Le produit n'est pas inflammable ni à l'état de livraison, ni à l'état mélangé prêt à la mise en oeuvre. Les moyens d'extinction et les mesures de lutte contre l'incendie sont à adapter en fonction de l'environnement.

Moyens d'extinction: Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.

5.3 Conseils aux pompiers

Equipement spécial de sécurité: Aucune mesure particulière n'est requise.

Autres indications

Récupérer à part l'eau d'extinction contaminée. Ne pas l'évacuer dans les canalisations.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Veiller à une aération suffisante.

Eviter la formation de poussière.

Eviter le contact avec la peau et les yeux.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage: Recueillir par moyen mécanique.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Eviter la formation de poussière.

Pour les contenants de 10 kg: minimiser le levage et de transport de conteneurs en utilisant des aides mécaniques. S'il vous plaît noter l'équipement d'inspection "risques pour la santé musculo-squelettique système" du SECO.

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité

selon OChim 2015 - RS 813.11

Date d'impression : 09.09.2025 Révision: 09.09.2025

Numéro de version 11 (remplace la version 10)

Nom du produit: MineralporLeichtputz MP 69

(suite de la page 3)

baumit.com

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Stockage:

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Ne conserver que dans le fût d'origine.

Indications concernant le stockage commun: Ne pas stocker avec des acides.

Autres indications sur les conditions de stockage: Néant.

Classe de stockage: 13

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Composants présentant des valeurs-seuil à survei	iller par	poste de travail:
--	-----------	-------------------

471-34-1 carbonate de calcium

VME (Suisse) Valeur à long terme: 3 a mg/m³

65997-15-1 ciment Portland, produits chimiques

VME (Suisse) Valeur à long terme: 5 e mg/m³

S;Staub

1305-62-0 dihydroxyde de calcium

VME (Suisse) Valeur à long terme: 5 e mg/m³

SSc;

Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

8.2 Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés Sans autre indication, voir point 7.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection respiratoire: N'est pas nécessaire.

Protection des mains:



Gants de protection

Protection des yeux/du visage Pas nécessaire.

Protection du corps: Vêtements de travail protecteurs

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physiqueSolideCouleur:GrisOdeur:Inodore

Seuil olfactif: Non applicable.

(suite page 5)

Page: 5/9

Fiche de données de sécurité

baumit.com

selon OChim 2015 - RS 813.11

Date d'impression: 09.09.2025 Révision: 09.09.2025

Numéro de version 11 (remplace la version 10)

Nom du produit: MineralporLeichtputz MP 69

(suite de la page 4)

Point de fusion/point de congélation:

Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et

intervalle d'ébullition

Inflammabilité

Limites inférieure et supérieure d'explosion

Inférieure: Supérieure: Point d'éclair

Température de décomposition:

pH à 20 °C Viscosité:

Viscosité cinématique

Solubilité

l'eau: Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log) Non applicable (solide n'est pas inflammable)

Pression de vapeur:

Densité et/ou densité relative

Densité relative Masse volumique: Densité de vapeur: Densité de vapeur relative Caractéristiques des particules

9.2 Autres informations Forme:

Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la

sécurité

Température d'inflammation:

Propriétés explosives:

Teneur en solvants:

Eau: Teneur en substances solides:

Informations concernant les classes de danger physique Substances et mélanges explosibles

Aérosols Gaz comburants Gaz sous pression Liquides inflammables

Gaz inflammables

Matières solides inflammables Substances et mélanges autoréactifs Liquides pyrophoriques Matières solides pyrophoriques

Matières et mélanges auto-échauffants Substances et mélanges qui dégagent des gaz

inflammables au contact de l'eau Liquides comburants Matières solides comburantes

Peroxydes organiques

Non applicable.

Non applicable.

Non applicable (solide n'est pas inflammable)

Non applicable. Non applicable.

Non applicable. Non applicable. 11,5 - 13,5

Non applicable.

< 2 g/l à 20°C et relatif à l'hydroxyde de calcium

Non applicable.

Non applicable.

1.100-1.300 kg/m³ Non applicable. Non déterminé. Voir point 3.

Non applicable.

Solide

Le produit ne s'enflamme pas spontanément. Le produit n'est pas explosif.

Non applicable. 100,0 %

néant néant néant

néant néant

néant néant néant

néant néant néant

néant

néant néant néant

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité

baumit.com

selon OChim 2015 - RS 813.11

Date d'impression : 09.09.2025 Révision: 09.09.2025

Numéro de version 11 (remplace la version 10)

Nom du produit: MineralporLeichtputz MP 69

(suite de la page 5)

Substances ou mélanges corrosifs pour les

métaux néant Explosibles désensibilisés néant

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Réaction alcaline avec de l'eau. Le contact avec l'eau augmente la réaction prévue a lieu, dans lequel le produit durcit et forme une masse solide. Aucune réaction pour l'environnement.

10.2 Stabilité chimique

Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

- 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.
- 10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.5 Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effet primaire d'irritation:

Corrosion cutanée/irritation cutanée Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque de graves lésions des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucun des composants n'est compris.

CH/FR

(suite page 7)

Page: 7/9

Fiche de données de sécurité

selon OChim 2015 - RS 813.11

Révision: 09.09.2025

Numéro de version 11 (remplace la version 10)

Nom du produit: MineralporLeichtputz MP 69

(suite de la page 6)

baumit.com

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Date d'impression: 09.09.2025

Toxicité aquatique: Pas d'autres informations importantes disponibles.

- 12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Non applicable. **vPvB:** Non applicable.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices endocriniennes.

12.7 Autres effets néfastes

Autres indications écologiques:

Indications générales:

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Ne doit pas pénétrer à l'état non dilué ou non neutralisé dans les eaux usées ou le collecteur.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Recommandation:

Mélanger le matériau avec de l'eau et laisser durcir. Evacuation conformément aux prescriptions légales. Ordonnance du DETEC concernant les listes pour les mouvements de déchets (RS 814.610.1) Produit de nettoyage recommandé: Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identific	ation	
ADR, ADN, IMDG, IATA	néant	
14.2 Désignation officielle de transport	de l'ONU	
ADR, ADN, IMDG, IATA	néant	
14.3 Classe(s) de danger pour le transpo	ort	
ADR, ADN, IMDG, IATA		
Classe	néant	
14.4 Groupe d'emballage		
ADR, IMDG, IATA	néant	
14.5 Dangers pour l'environnement		
Marine Pollutant:	Non	

(suite page 8)

- CH/FR

Page: 8/9

Fiche de données de sécurité

baumit.com

selon OChim 2015 - RS 813.11

Date d'impression : 09.09.2025 Révision: 09.09.2025

Numéro de version 11 (remplace la version 10)

Nom du produit: MineralporLeichtputz MP 69

(suite de la page 7)

14.6 Précautions particulières à prendre par

l'utilisateur Non applicable.

14.7 Transport maritime en vrac conformément

aux instruments de l'OMI Non applicable.

"Règlement type" de l'ONU: néant

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou de la préparation en matière de sécurité, de santé et d'environnement

822.115, Ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs - OLT 5 et 822.115.2, Ordonnance du DEFR sur les travaux dangereux pour les jeunes ne sont pas applicables.

822.111, OLT 1 et 822.111.52, Ordonnance du DEFR sur les activités dangereuses ou pénibles en cas de grossesse et de maternité ne sont pas applicables.

Aucun des composants n'est compris.

Directive 2012/18/UE

Substances dangereuses désignées - ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.

Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II

Aucun des composants n'est compris.

RÈGLEMENT (UE) 2019/1148

Annexe I - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)

Aucun des composants n'est compris.

Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALEMENT

Aucun des composants n'est compris.

Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues

Aucun des composants n'est compris.

Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers

Aucun des composants n'est compris.

Prescriptions nationales:

Classement des liquides pouvant polluer les eaux: classe B (Classification propre)

15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Phrases importantes

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

(suite page 9)

Page: 9/9

Fiche de données de sécurité

selon OChim 2015 - RS 813.11

Révision: 09.09.2025

Numéro de version 11 (remplace la version 10)

Nom du produit: MineralporLeichtputz MP 69

(suite de la page 8)

baumit.com

Service établissant la fiche technique: Abteilung Qualitätssicherung

Contact: sdb@baumit.de

Date d'impression: 09.09.2025

Date de la version précédente: 29.01.2021 Numéro de la version précédente: 10

Acronymes et abréviations:

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2

Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire - Catégorie 1

Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1

STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) - Catégorie 3

* Données modifiées par rapport à la version précédente

CH/FR -